



Enquête unifiée auprès des entreprises - annuelle

Enquête de 2005 – Sièges sociaux et autres unités de soutien à l'entreprise

*If you prefer to receive
this document in English,
please call us toll-free
at: 1 888 881-3666.*

Guide de déclaration

Le guide est conçu pour fournir des renseignements additionnels pour les différentes étapes de votre questionnaire. Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, veuillez communiquer avec nous. Un employé de Statistique Canada se fera un plaisir de vous aider.

Ligne d'aide : 1 888 881-3666



5-3600-123.4 2005-08-08 SQC/EUE-307-75135



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Table des matières

| | Page |
|---|-----------|
| A - Introduction | 3 |
| Objet de l'enquête | 3 |
| Confidentialité | 3 |
| Couverture | 3 |
| Période de déclaration..... | 3 |
| B - Revenus | 3 |
| Revenus de ce siège social ou des autres unités de soutien à l'entreprise..... | 3 |
| Revenus provenant de clients externes | 3 |
| Revenus provenant de clients internes | 4 |
| C - Dépenses | 5 |
| Rémunération du travail | 5 |
| Dépenses pour matières, composants et fournitures..... | 6 |
| Valeur de l'écriture comptable | 6 |
| Achats de biens pour la revente | 6 |
| Dépenses en énergie et en approvisionnement en eau..... | 6 |
| Activités internationales..... | 7 |
| Frais de gestion ou tous autres frais de services versés ou reçus (Canada ou extérieur) | 7 |
| Dépenses pour achats de services | 7 |
| Autres dépenses d'exploitation..... | 9 |
| D - Stocks de ce siège social ou d'autres unités de soutien à l'entreprise..... | 10 |
| E - Emploi à ce siège social ou à d'autres unités de soutien à l'entreprise..... | 10 |

A - Introduction

Objet de l'enquête

Cette enquête auprès des sièges sociaux et autres unités de soutien à l'entreprise est réalisée en vue de produire des statistiques plus exactes et plus complètes sur les entreprises au Canada. En achetant des services et en remplissant des fonctions administratives générales pour leur entreprise, les sièges sociaux engagent des dépenses considérables et comptent un effectif important. Par conséquent, ces données doivent être incluses dans les statistiques relatives à l'ensemble de l'économie.

Les autres unités de soutien à l'entreprise (c.-à-d. celles qui exécutent des fonctions spécialisées afin de soutenir l'exploitation d'autres unités de l'entreprise) ont tout autant d'importance pour les statistiques économiques générales. Ces unités de soutien comprennent les entrepôts, les centres de vente, les installations de camionnage, les installations de traitement de données, les centres de recherche et de développement, etc.

Certains sièges sociaux et certaines unités de soutien imputent leurs dépenses à d'autres unités commerciales ou engagent des mesures supplémentaires et génèrent des revenus en traitant avec d'autres unités ou avec des clients externes. Les renseignements concernant ces activités sont essentiels si l'on veut dresser un tableau complet du rendement de l'entreprise et ils sont traités dans le présent questionnaire.

Regroupées avec des renseignements d'autres sources, ces données serviront à produire les estimations officielles de la production économique provinciale et nationale au Canada, de même que les estimations officielles de l'activité par industrie. Ces estimations seront utilisées par les administrations publiques pour établir les programmes nationaux et régionaux et pour planifier les politiques, de même que par le secteur privé pour mesurer le rendement des branches d'activité et le développement des marchés.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise. **Les données déclarées dans ce questionnaire resteront confidentielles.** Elles serviront exclusivement à des fins statistiques et seront publiées seulement de façon agrégée. Les dispositions de la *Loi sur la statistique* qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi.

Couverture

Veillez remplir le présent questionnaire seulement pour l'(les) unité(s) commerciale(s) correspondant à la section préimprimée de la page couverture du questionnaire.

Période de déclaration

Veillez déclarer les données pour votre **exercice financier de 12 mois** se terminant entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006.

B - Revenus

Inclusions :

- Tous les revenus canadiens (y compris le commerce électronique) que vous avez comptabilisés pour les ventes ou les transferts à d'autres entreprises et à d'autres unités de votre entreprise. Tous les revenus (y compris le commerce électronique) reçus de l'extérieur du Canada par cette unité commerciale.

Exclusions :

- La taxe de vente fédérale ou provinciale perçue en vue d'être remise à un organisme gouvernemental.

Nota : Les revenus de cette section ont été classés en deux catégories principales, les revenus provenant de transactions avec des clients externes et les revenus provenant de transactions avec des clients internes.

Revenus de ce siège social ou des autres unités de soutien à l'entreprise

Revenus provenant de clients externes

Inclusions :

- Seulement les revenus provenant d'un tiers ou d'une entreprise non affiliée.

Exclusions :

- Revenus provenant de facturations à d'autres unités commerciales de l'entreprise.

Nota : En plus des ventes de biens et services à des clients externes, certains sièges sociaux remplissent les fonctions « charnières » pour l'entreprise et enregistrent tous les revenus provenant des transactions avec les clients externes, tout en cumulant les fonctions administratives de l'entreprise.

2. Ventes de biens fabriqués ou assemblés par des unités commerciales affiliées au siège social et qui ont été transférés à ce siège social pour la vente à des clients externes

Inclusions :

- Tous les produits qui sont fabriqués ou assemblés aux usines de l'entreprise (ou aux

emplacements où l'installation est une prolongation du procédé de fabrication) pour lesquels le prix de vente final est perçu par ce siège social ou d'autres unités de soutien à l'entreprise. La valeur des produits mentionnés ci-dessus devrait être déclarée à l'établissement manufacturier selon le coût ou la valeur de l'écriture comptable. Veuillez déclarer ces montants à la question 7 de la **section C**.

Exclusions :

- Tous les produits fabriqués ou assemblés aux usines de l'entreprise pour lesquels le prix de vente final est facturé par l'usine directement au client.

3. Ventes de biens achetés pour la revente dans le même état qu'au moment de l'achat, achetés d'unités commerciales qui ne sont pas affiliées à ce siège social (c.-à-d. un tiers) pour la vente à des clients externes

Inclusions :

- La valeur des livraisons de biens achetés et revendus dans le même état qu'au moment de l'achat, facturés par ce siège social;
- Toutes les ventes de produits en consignation provenant de l'étranger et les biens manufacturés à l'étranger à partir de matières vous appartenant, facturées par ce siège social;
- Les coûts reliés aux articles précédents devraient être déclarés à la question 8 de la **section C**.

Exclusions :

- Tous les biens achetés et revendus dans le même état qu'au moment de l'achat, les ventes de produits en consignation provenant de l'étranger ainsi que les biens manufacturés à l'étranger à partir de matières vous appartenant qui sont facturés par d'autres unités commerciales de l'entreprise.

Nota : Si vos livres comptables ne vous permettent pas de faire la distinction entre les produits achetés pour la revente, dans le même état qu'au moment de l'achat, et les produits de fabrication propre, veuillez donner votre meilleure estimation.

4. Ventes de services fournis par les employés de cette unité commerciale pour la vente à des clients externes

Inclusions :

- Services de gestion;
- Services d'experts-conseils;
- Services de traitement des données;
- Services administratifs;

- Revenus provenant de travaux de recherche et de développement;
- Revenus provenant des services.

5. Revenus de location et de location à bail (p. ex. locaux à bureaux ou autres biens immobiliers, biens et équipement) provenant de clients externes

Inclusions :

- Tous les revenus provenant de la location ou de la location à bail de biens immobiliers que ceux-ci aient ou non été produits par des unités commerciales de votre entreprise;
- Machineries et équipement achetés par ce siège social et loués ou loués à bail à d'autres unités commerciales ou au grand public (machineries de tous genres, moteurs, camions de tous genres, remorques, autres équipements, etc.).

Exclusions :

- Les revenus provenant de la location ou de la location à bail de machineries et d'équipement produits par des unités commerciales de votre entreprise.

6. Autres revenus d'exploitation (p. ex. commissions, redevances, droits de franchise) provenant de clients externes

Inclusions :

- Autres revenus d'exploitation qui ne sont pas compris ci-dessus.

Revenus provenant de clients internes

Inclusions :

- Seulement les revenus reçus des autres unités commerciales de l'entreprise.

Exclusions :

- Les rentrées relatives à des factures présentées à un tiers ou à des entreprises non affiliées.

Nota : Les revenus provenant de transactions avec des clients internes ont été identifiés parce qu'ils représentent des dépenses importantes pour les sièges sociaux (p. ex. juridiques, publicitaires, assurance) et l'emploi dans une entreprise. Certains sièges sociaux répartissent ces dépenses à d'autres unités commerciales de l'entreprise.

Ces dépenses assignées (recouvrement des coûts) sont comptabilisées comme Frais de gestion ou tous autres frais de service fournis et payés à ce siège social par d'autres unités commerciales de l'entreprise (p. ex. juridiques, publicitaires, assurance) provenant de **clients internes**, dans la section des revenus du questionnaire du siège social.

8. Frais de gestion ou tous autres frais de service fournis et payés à ce siège social par d'autres unités de l'entreprise provenant de clients internes

Inclusions :

- Déclarez tous les frais de gestion ou tous autres frais de service reçus par ce siège social des autres unités commerciales de l'entreprise pour des services fournis par ce siège social et d'autres unités de soutien à l'entreprise et pour lesquels ces frais de service sont assignés à d'autres unités de l'entreprise. Les différents frais de services offerts par le siège social qui peuvent être assignés à d'autres unités commerciales de l'entreprise peuvent être de nature juridique, liés aux services de la paye, à la publicité, à l'assurance, à la promotion, etc.

Nota : Veuillez vous référer à la question 25 de la **section C** pour obtenir le pourcentage (%) des dépenses pour l'achat de services assignés à d'autres unités commerciales de l'entreprise.

9. Revenus provenant de redevances ou de droits de franchisage provenant de clients internes

10. Revenus provenant de commissions provenant de clients internes

11. Tous les autres revenus, provenant de clients internes, avec d'autres unités de cette entreprise qui ne sont pas déclarés ci-dessus

Inclusions :

- Ventes intra-compagnie.

14. Revenus non liés à l'exploitation

Inclusions :

- Revenus en intérêts et dividendes;
- Gains sur la vente d'immobilisations;
- Profits provenant du taux des frais de change;
- Tous les autres revenus non liés à l'exploitation.

C - Dépenses

Inclusions :

- Toutes les dépenses (y compris les dépenses pour le commerce électronique) engagées au Canada ou à l'extérieur du Canada et comptabilisées par cette unité commerciale.

Exclusions :

- TPS/TVH et TVQ;
- Dépenses engagées par les unités commerciales situées à l'extérieur du Canada.

Rémunération du travail

Les employés sont des travailleurs pour qui vous remplissez un formulaire *T4 - État de la rémunération payée* de l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

1. Salaires et traitements des employés

Nota : Les montants déclarés pour les salaires et traitements de vos employés doivent être les rémunérations brutes, avant toute déduction, pour l'impôt sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance-maladie, d'assurance-accident, les cotisations au régime de retraite, les assurances ou tout autre avantage à l'exception des avantages sociaux payés par l'employeur.

Inclusions :

- Paye de vacances;
- Paiement des heures supplémentaires;
- Bonis;
- Allocation de présence;
- Profits partagés avec les employés;
- Commissions payées aux employés permanents tels que les agents commerciaux.

Exclusions :

- Cotisations versées par l'employeur pour l'indemnisation des accidents du travail. Veuillez déclarer ces montants à la question 2 de la **section C**;
- Cotisations versées par l'employeur aux régimes provinciaux de santé (p. ex. pensions, assurances, assurance-maladie et avantages supplémentaires). Veuillez déclarer ces montants à la question 2 de la **section C**.

2. Part des avantages sociaux versée par l'employeur

Inclusions :

- Régimes d'assurance-vie et d'assurance-maladie complémentaire (p. ex. régimes de soins médicaux, dentaires, médicaments et soins de la vue);
- Cotisations aux régimes de pension du Canada (RPC) et du Québec (RRQ);
- Cotisations de l'employeur aux régimes de retraite;
- Cotisations au régime d'indemnisation des accidents du travail (régime provincial applicable à ce siège social ou à d'autres unités de soutien à l'entreprise);

- Cotisations au régime d'assurance-emploi (a.-e.);
- Allocations de retraite ou paiements forfaitaires versés aux employés au moment de la cessation d'emploi ou de départ à la retraite;
- Tous les autres avantages aux employés tels que les garderies et les régimes de prestations supplémentaires de chômage (PSC);
- Cotisations de l'employeur aux régimes provinciaux de santé et d'éducation applicables à cette unité commerciale.

Dépenses pour matières, composants et fournitures

Nota : Veuillez exclure les dépenses en immobilisations.

4. Dépenses pour fournitures de bureau

Inclusions :

- Papier;
- Fournitures pour photocopieurs, imprimantes et télécopieurs;
- Disquettes;
- Instruments pour écrire;
- Autres fournitures de bureau, etc.;
- **Inclure aussi s'ils ne sont pas capitalisés**, les ordinateurs, les imprimantes, les photocopieurs, les logiciels et le mobilier de bureau, etc.

Exclusions :

- Frais de poste et de messagerie. Veuillez déclarer ces montants à la question 12 de la **section C**;
- Frais de téléphone et autres services de télécommunications. Veuillez déclarer ces montants à la question 13 de la **section C**.

5. Frais d'exploitation, de réparation et d'entretien des fournitures

Inclusions :

- Les fournitures pour l'exploitation, la réparation et l'entretien de vos équipements, véhicules et bâtiments.

Exclusions :

- Les montants qui sont compris dans vos dépenses de location et de location à bail. Veuillez déclarer ces montants à la question 14 de la **section C**;

- Les montants qui sont compris dans vos dépenses de services de réparation et d'entretien. Veuillez déclarer ces montants à la question 15 de la **section C**.

6. Dépenses pour tous les autres matières, composants et fournitures

Valeur de l'écriture comptable

Nota : La valeur de l'écriture comptable (p. ex. coût d'achat, coût standard) est le montant indiqué pour un article dans les livres comptables et les états financiers des unités d'entreprises affiliées à ce siège social. **De plus**, la vente ou le **prix de vente final** de ces biens doit être déclaré à la question 2 de la **section B**.

Achats de biens pour la revente

8. Achats de biens pour la revente provenant de clients externes (non affiliés) dans le même état qu'au moment de l'achat

- Veuillez déclarer le prix de revient effectif pour le siège social (ou les autres unités de soutien à l'entreprise). Si vos livres comptables ne vous permettent pas de faire la distinction entre les biens achetés de l'extérieur de l'entreprise et les biens manufacturés par les établissements de votre propre entreprise, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Dépenses en énergie et en approvisionnement en eau

Inclusions :

- Électricité;
- Essence;
- Mazout;
- Carburant diesel;
- Propane;
- Gaz naturel;
- Eau.

Exclusions :

- Le carburant pour véhicules automobiles;
- Les dépenses en énergie qui sont comprises dans vos dépenses de location et de location à bail. Veuillez déclarer ces montants à la question 14 de la **section C**.

Activités internationales

Frais de gestion ou tous autres frais de services versés ou reçus (Canada ou extérieur)

10a. Frais de gestion ou tous autres frais de services versés à des établissements affiliés ou d'un tiers à l'extérieur du Canada

Inclusions :

- Les frais de gestion **ou tous autres frais de services** versés par ce siège social (ou les autres unités de soutien à l'entreprise) à d'autres unités de l'entreprise situées à l'extérieur du Canada.

10b. Frais de gestion ou tous autres frais de services versés à des établissements affiliés ou d'un tiers au Canada

Inclusions :

- Les frais de gestion **ou tous autres frais de services** versés par ce siège social (ou les autres unités de soutien à l'entreprise) à d'autres unités de l'entreprise situées au Canada.

Dépenses pour achats de services

Inclusions :

- Les dépenses pour cette section se rapportent aux services achetés **de commerces externes seulement (p. ex. d'un tiers)**.

Exclusions :

- Les services achetés qui ont été déclarés aux questions 10a. et 10b., des Activités internationales ci-dessus.

12. Transport, livraison (en sous-traitance), entreposage et stockage des biens, poste et messagerie

Inclusions :

- Les services de transport par chemin de fer de marchandises, de lettres et de colis;
- Les services de transport par la route de marchandises, de lettres et de colis;
- Les services de déménagement d'ameublement d'habitation et de fournitures de bureau et d'autres biens;
- Les services de transport par voie de pipeline;
- Les services de transport côtier et transocéanique de marchandises;
- Les services de transport aérien de marchandises, de lettres et de colis;
- Les services de location de camions, de navires pour le transport côtier et transocéanique, de

navires sur les eaux intérieures ou d'aéronefs avec pilote;

- Les services d'entreposage frigorifique;
- Les services de liquides en vrac ou d'emmagasinage de gaz;
- Les services de transport de marchandises sur les eaux intérieures;
- Les services postaux et de messagerie.

13. Frais de téléphone et autres services de télécommunications

Inclusions :

- Les services de téléphone, de télécopieur, de téléphone cellulaire ou de téléavertisseur utilisés pour la transmission de la voix, de données ou d'images. Inclure aussi les frais d'accès à Internet et les achats de services de transmission par câble et par satellite d'émissions de télévision, de radio et de programmes musicaux.
- Les services de télécommunications par câble;
- Les services de télécommunications sans fil;
- Les services de télécommunications par satellite;
- Les services d'accès en direct;
- La prestation de services d'accès en direct d'information.

14. Dépenses de location et de location à bail

Inclusions :

- La location de locaux à bureaux ou d'autres biens immobiliers;
- Les véhicules automobiles (sans chauffeur);
- Les ordinateurs et les périphériques (sans opérateur);
- Les autres matériels et équipements (sans opérateur);
- La location ou la location à bail de services ayant trait à d'autres biens (p. ex. bandes vidéo, télévisions, ameublement);
- Les dépenses pour l'achat d'énergie, d'essence et d'eau (s'il y a lieu).

Exclusions :

- La location et la location à bail de véhicules automobiles, de matériel et d'équipement avec chauffeur ou opérateur et déclarez ces montants à la fonction correspondante. Par exemple : les

services de location de biens livrés par des véhicules automobiles avec chauffeur devraient être déclarés à la question 12 de la **section C**.

15. Achats de services de réparation et d'entretien, y compris les dépenses pour services de conciergerie et de nettoyage

Inclusions :

- Les matières, les pièces et la main-d'oeuvre;
- Les dépenses pour l'achat de services de réparation et d'entretien pour les bâtiments, les structures et les véhicules automobiles;
- Les dépenses pour l'achat de services de réparation et d'entretien pour d'autres biens (p. ex. les produits métalliques ouvrés ou les services de réparation de meubles).

Exclusions :

- Les frais de gestion immobilière devraient être inclus à la question 23 de la **section C**.

16. Paiements versés à une agence de placement ou à un service de location de personnel
(p. ex. rémunération de travailleurs temporaires versée par l'intermédiaire d'une agence et frais de services de recherche de personnel)

Inclusions :

- Les services de recherche de cadres;
- Les services d'agences de placement;
- Les services de personnel de soutien de bureau;
- Les services de personnel d'aide domestique;
- Les services d'autres travailleurs commerciaux ou industriels;
- Les services de personnel médical;
- Les services d'autre personnel.

17. Dépenses en recherche et en développement (sous-traitance)

Inclusions :

Recherche et développement expérimental en :

- Sciences physiques;
- Chimie et biologie;
- Ingénierie et technologie;
- Sciences de l'agriculture;
- Sciences médicales et pharmacologie;

- Sciences culturelles, sociologie et psychologie;
- Économie et droit.

18. Frais pour tous les autres services professionnels et commerciaux

Inclusions :

- Les frais d'avocats;
- Les frais de comptabilité et de vérification;
- Les frais d'architecture;
- Les frais de consultation;
- Les frais d'enseignement et de formation.

19. Primes d'assurance (p. ex. responsabilité, véhicules automobiles, bâtiments, équipement)

Inclusions :

- Les services d'assurance-vie et les services de retraite individuels;
- Les services d'assurance-accident et d'assurance-maladie;
- Les services d'assurance-automobile, d'assurance maritime, d'assurance aviation et autres assurances transports;
- Les services d'assurance de transport de marchandises;
- Les services d'assurance de responsabilité civile;
- Les services d'assurance crédit et caution.

Exclusions :

- Les paiements pour le compte des employés qui sont considérés comme des avantages imposables. Ces montants devraient être déclarés à la question 2 de la **section C**.

20. Frais de publicité et de promotion

Inclusions :

- Les services de planification, de création et de placement de la publicité;
- Les services d'achat ou de vente, moyennant commission, d'espace ou de temps d'antenne pour la publicité;
- Les services d'organisation de foires commerciales et d'expositions.

21. Frais de voyage, de repas et de représentation

Inclusions :

- Les frais de transport des voyageurs, d'hébergement, de repas et autres allocations de déplacement;
- Les services de repas avec service complet de restauration;
- Les services de traiteurs offrant des services de repas à l'extérieur;
- Les services des arts du spectacle, de promotion d'événements et d'organisation;
- Les arts du spectacle (p. ex. installations scéniques);
- Les autres services des arts du spectacle et de spectacles sur scène.

22. Droits et redevances de franchisage

Inclusions :

- Redevances de franchisage;
- Brevets;
- Marques de commerce;
- Droits d'auteur.

23. Toutes les autres dépenses pour achats de services qui ne sont pas mentionnées ci-dessus

Inclusions :

- Les frais de gestion immobilière;
- Les frais d'enlèvement de déchets et de produits dangereux;
- Les frais de services financiers;
- Les frais bancaires;
- Les commissions liées à l'utilisation de cartes de crédit et de débit;
- Les services de traitement des eaux;
- Les services de vidange et de nettoyage de réservoirs.

25. Proportion des dépenses pour achats de services imputées à d'autres unités de cette entreprise

Inclusions :

- Les dépenses du siège social imputées à d'autres unités de cette entreprise devraient être déclarées par les unités à la section Dépenses du questionnaire spécifique à leur industrie, Frais de gestion ou tous autres frais de service payés au siège social ou à d'autres unités de soutien à l'entreprise. Les frais de gestion, reçus par ce siège social d'autres unités de cette entreprise, devraient être déclarés dans le présent questionnaire à la **section B**, comme Revenus provenant de clients internes. Veuillez déclarer ces frais à la question 8.

Autres dépenses d'exploitation

26. Amortissement (y compris l'amortissement de l'actif et des contrats de location-acquisition de cette unité commerciale)

Définitions :

L'amortissement est l'annulation progressive des dépenses capitalisées. Il est la méthode comptable qui consiste à répartir d'une façon systématique et sur un certain nombre d'exercices le coût d'acquisition d'un immeuble en fonction de sa durée probable d'utilisation. Il s'agit de la constatation comptable de l'amoidrissement progressif de la fonction auxiliaire de la valeur de l'immobilisation.

27. Impôts fonciers et taxes d'affaires, licences et autres permis

Inclusions :

- Les impôts fonciers - sauf ceux qui sont compris dans votre compte de dépenses de location et de location à bail;
- Les taxes de transferts de propriétés;
- Les impôts sur le capital des grandes compagnies;
- Les droits d'immatriculation des véhicules;
- L'impôt sur les lotissements;
- Les droits de location payés au gouvernement (p. ex. valeur marchande de l'accès au littoral et droits de coupe);
- Les frais pour permis de bâtir et les frais de développement.

28. Toutes les autres dépenses d'exploitation

Inclusions :

- Les dépenses pour créances irrécouvrables;
- Les valeurs non encaissables;
- Les dons et rajustement des stock.

D - Stocks de ce siège social ou d'autres unités de soutien à l'entreprise

Inscrire la valeur comptable des stocks (c.-à-d. le montant inscrit dans les livres comptables).

Inclusions :

- Les stocks **appartenant** à cette unité commerciale et qui sont gardés au Canada ou à l'extérieur du Canada (y compris les stocks gardés dans tout entrepôt, point de vente, en transit ou en consignation).

Exclusions :

- Les stocks gardés en consignation pour autrui.

1. Les biens fabriqués ou produits par des unités d'entreprises affiliées au siège social et transférés à ce siège social pour la vente à des clients externes

Inclusions :

- Les stocks de produits finis.

Exclusions :

- Les matières premières, les produits en cours de fabrication.

2. Biens achetés pour la revente dans le même état qu'au moment de l'achat provenant d'unités commerciales non affiliées à ce siège social et vendus à des clients externes (c.-à-d. un tiers)

Inclusions :

- Les biens qui sont achetés pour la revente sans être transformés.

Veillez noter que les **achats** et les **livraisons** de tels biens pour la revente doivent être déclarés à la question 8 de la **section C** et à la question 3 de la **section B**.

E - Emploi à ce siège social ou à d'autres unités de soutien à l'entreprise

Pour calculer le nombre moyen de personnes employées, ajoutez le nombre de personnes employées au cours de la dernière période de paye pour chaque mois et divisez cette somme par le nombre de mois de la période de déclaration (normalement 12).

Inclusions :

- Les employés à temps plein, à temps partiel et les employés temporaires;
- Les employés en congé payé qui sont inscrits sur votre liste de paye, y compris ceux qui travaillent dans des unités d'appoint et qui font partie du siège social.

Exclusions :

- Les travailleurs contractuels qui ne sont pas inscrits sur votre liste de paye;
- Les retraités de l'entreprise;
- Les personnes qui travaillent entièrement à commission pour lesquelles vous ne cotisez pas au Régime de pension du Canada ou au Régime des rentes du Québec ou au Régime d'assurance-emploi;
- Les administrateurs externes d'entreprises constituées en société.

**Merci d'avoir rempli le questionnaire.
Veillez faire une copie pour vos dossiers.**